

7. BUDGET PRIMITIF 2026 CAISSE DES ECOLES

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 26
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 21
NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 3
NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 24

L'an deux mille vingt-six, le lundi neuf mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Mozac, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Marc REGNOUX, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le mardi vingt-quatre février.

PRESENT(E)S : 21

MARC REGNOUX, ANNE-CLAIRE ARGENSON, MIREILLE AUGHEARD, PIERRE BARRAUD, PAULINE BATTESTI, SYLVETTE CARTIER, JEAN-CLAUDE CAZALS, DAMIEN CHARLEUX, SARAH CHEVALLIER, ERIC DUEZ, ADRIEN GIVERNAUD, SYLVIE GRENIER, YVES JAOUEN, DANIEL JEAN, DOMINIQUE MAMET, AMANDINE MENUZZO, JEAN-LUC MERCERON, GENEVIEVE NICOLAS, VINCENT OUSLATI, MATTHIEU PERONA, FRANCOISE TISSANDIER

REPRESENTE(E)S : 3

YOLANDE PANIAGUA REPRESENTEE PAR ERIC DUEZ
DAVID GUASLARD REPRESENTE PAR DANIEL JEAN
MURIELLE PANIAGUA REPRESENTEE PAR MARC REGNOUX

ABSENT(E)S ET NON REPRESENTE(E)S : 2

CYRILLE BEC
INGRID GIVRY

Secrétaire de séance : SYLVIE GRENIER

En 2023, par décision du Conseil Municipal, le budget Caisse des Ecoles a été intégré au budget principal. Il faut cependant, et ce pendant 3 ans, inscrire au budget CDE la somme de 11 287.04 correspondant au résultat de fonctionnement reporté. Cette somme sera transférée sur le budget principal sur l'exercice 2027

VU l'exposé qui lui a été fait,

VU la maquette budgétaire éditée transmise au contrôle de légalité,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE

✓ADOPTÉ le budget primitif 2026 Caisse des Ecoles

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026



Publié le

ID : 063-216302455-20260309-26D02_DELIB_017-BF

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme.

À Mozac, le 09 mars 2026
Le Maire,

MARC RÉGNOUX



Le secrétaire de séance,

SYLVIE GRENIER

